

Annexe 17

Publique

(A7/03/213)

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

A/2040/12

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. Gbagbo devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

- Oui

- C'est encore une manœuvre pour retarder
l'affaire d'horreurs, renvoyer Gbagbo pendant
des années le trouble.

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de M. Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

- Non !